Fondements anthropologiques de la sexualité et de l'amour humain Michele SCHUMACHER

Rome, 19 mai 2023

L'été 1968 a marqué les pages des livres d'histoire moderne bien plus par les récits de soutiens-gorges brulés et d'orgies dans les rues de San Francisco, comme aussi par les récits de la manifestation d'étudiants à Paris que par la promulgation de ce que George Weigel appelle l'encyclique « la plus controversée de l'histoire¹ ». On pourrait en effet difficilement trouver une coïncidence d'événements plus improbable, ni une rencontre d'aspirations philosophiques et éthiques plus invraisemblable que celles de la révolution sexuelle et d'*Humane Vitae*.

L'un nous a dit de **nous déshabiller** et de **mettre des préservatifs**, l'autre de garder nos vêtements et d'enlever nos préservatifs.

L'un prétendait **faire l'amour pas la guerre** (« make love not war »), l'autre : faire la guerre à notre égoïsme et à nos passions désorientées au nom de l'amour.

L'un nous a dit de **libérer nos énergies sexuelles du joug** d'avoir des enfants ; l'autre nous a dit de maintenir ces énergies à travers leur fécondité.

De **tels enseignements contradictoires** pourraient **difficilement survivre** longtemps **ensemble**, et il ne fait aucun doute que la **révolution sexuelle a gagné** beaucoup **plus de convertis** que l'enseignement de la morale sexuelle catholique : même parmi les catholiques, à en juger par leur **usage de la contraception.**

Une enquête menée, à ce sujet, en 2014 auprès de 12'000 catholiques dans 12 pays révèle justement un désaccord généralisé de 78% – seulement un point de pourcentage en dessous de la moyenne américaine (à 79%) – avec la doctrine catholique sur la contraception. Ce chiffre grimpait à plus de 90% chez les catholiques d'Argentine, de Colombie, du Brésil, d'Espagne et de France. Seuls les pays africains de la République Démocratique du Congo et de l'Ouganda étaient moins susceptibles de rompre avec l'enseignement de l'Église (les deux pays avaient une moyenne de 44% en faveur de la contraception).²

¹ Georges WEIGEL, *Témoin de l'espérance*, traduit par Philippe Bonnet, Sabine Boulongne, Valérie Rosier, Floriane Vidal, Paris, JC Lattès, 1999, 2005, p. 265.

² L'enquête (« Voice of the People ») a été menée par le réseau hispanophone américain, Univision, et publiée le 9 février 2014. Voir : http://univision.data4.mx/resultados catolicos/eng/ENG catholic-survey.pdf

Conclusion : Comme l'explique le dominicain écossais Fergus Kerr, nous avons ici affaire à « un schisme silencieux³ ».

Il ne s'agit pas simplement de mauvaise volonté, mais d'une vision de la personne humaine et de la nature humaine qui suit le vent de notre temps.

La révolution sexuelle et la doctrine de l'Église exprimée dans *Humanae Vitae* témoignent de **deux visions opposées** de l'**anthropologie**, c'est-à-dire de la personne humaine, et donc aussi de la liberté, de la nature humaine, de la sexualité, et finalement de l'amour.

Dans le cas de la révolution sexuelle, nous sommes confrontés au **cri de guerre de la « liberté sexuelle »** : liberté par rapport à nos corps et à leurs pouvoirs de reproduction, d'où le **sens perverti** de ce cliché tellement répandu, que les organisateurs de ce congrès nous invitent à remettre en question, à savoir « **Mon corps m'appartient**» (« My body, my choice »).

Certes, ce n'est que le début des défis qui entourent ce que l'on appelle communément la « liberté sexuelle ». Ce concept implique également la liberté par rapport aux attentes et aux mœurs socioculturelles et religieuses, la liberté par rapport à nos actes et à leurs conséquences, la liberté d'exprimer nos passions sexuelles sans remords, la liberté par rapport à nos relations, et même la liberté par rapport à notre propre liberté : la liberté de changer d'avis, si vous voulez, ou la liberté par rapport à nos propres choix, de sorte que la volonté humaine n'a plus besoin d'être inhibée par les diktats de la raison. En d'autres termes, nous avons ici une notion de liberté qui est essentiellement déracinée de la nature humaine et donc de tout ce qui pourrait lui donner une direction ou une définition, si ce n'est la volonté humaine elle-même.

Celle-ci, à son tour, n'est mue que par la passion brute, ayant abandonné l'étalon de la raison et donc aussi de la vérité, mesurée par la connaissance du monde réel et même de soi au-delà du ressenti. C'est ce que Servais Pinckaers appelle *la liberté d'indifférence*: la « liberté » (entre guillemets) sans point de repère intrinsèque au-delà de son propre pouvoir de volonté. Il s'agit d'un sens purement négatif de la liberté – une liberté sans contrainte – parce qu'elle est radicalement indéterminée. Donc, elle n'a aucune finalité implicite, ni de direction intrinsèque, vers une plénitude d'être ou de perfection. En effet, elle est libre même en ce qui concerne la nature humaine et le bonheur humain.

« Cela signifie, en dernier ressort, que la liberté se définirait par elle-même et serait créatrice d'ellemême et de ses valeurs. C'est ainsi qu'à la limite, expliquait le pape Jean-Paul II dans sa lettre encyclique Veritatis Splendor, l'homme n'aurait même pas de nature et qu'il serait à lui-même son propre projet d'existence. L'homme ne serait rien d'autre que sa liberté! ⁴ »

³ Fergus KERR, Twentieth Century Theologians. From Neoscholasticism to Nuptial Mysticism, Malden, MA / Oxford, Blackwell Publishing, 2007, p. 219.

⁴ Jean-Paul II, Veritatis Splendor, nr. 46.

L'homme est donc « condamné » à la liberté – comme le dirait « l'autre » Jean-Paul (c'est-à-dire Jean-Paul Sartre) – parce que la liberté devient une fin en soi, plutôt que le moyen d'une fin, à savoir la perfection de la personne humaine, que la tradition métaphysique d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin a reconnu comme étant mesuré par le bonheur humain authentique et donc durable.

C'est dans le contexte de cette tradition métaphysique, qui caractérise l'anthropologie d'Humanae Vitae, que Karol Wojtyla, le futur pape Jean-Paul II, a présenté la liberté comme bien plus qu'un joker nous permettant de faire ce que nous voulons. Au contraire, Wojtyla a enseigné que la liberté est radicalement orientée vers l'amour : et pas n'importe quel type d'amour – le soi-disant « amour libre » de la révolution sexuelle ne remplit pas les conditions requises, par exemple – mais cet amour précis qui se caractérise par un authentique don de soi.

« L'amour, écrit Wojtyla, consiste dans l'engagement de la liberté : il est un don de soi-même, et « se donner » signifie précisément « limiter sa liberté au profit d'autrui ». La limitation de la liberté pourrait être en elle-même quelque chose de négatif et de désagréable, mais l'amour fait qu'elle est au contraire positive, joyeuse et créatrice. La liberté est faite pour l'amour. … L'homme désire l'amour plus que la liberté : la liberté est un moyen, l'amour est un but. 5 »

C'est pourquoi, « L'homme ne peut vivre sans amour », écrivait le pape Jean-Paul II dans sa première lettre encyclique. « Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens, s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement⁶ ».

Ou, comme il explique encore dans *Veritatis Splendor*, « la perfection [humaine, donc morale] exige la maturité dans le don de soi, à quoi est appelée la liberté de l'homme⁷ ».

Dans cette perspective personnaliste et métaphysique du pape Jean-Paul II, nous avons affaire à une notion de la liberté qui est dynamiquement orientée vers une certaine **plénitude** ou perfection qui est *déjà* programmée dans la nature dans laquelle la liberté elle-même est enracinée (à savoir la nature humaine), d'où l'appellation *liberté de qualité*. En effet, la nature – du moins telle qu'elle a été présentée dans une grande partie de la tradition métaphysique – implique une fin (*telos*), qui est synonyme de sa perfection et qui sert à la différencier par rapport aux autres natures et donc à la définir. Dans cette perspective, la fin ou la perfection de tout être naturel peut être considérée comme un développement ou un épanouissement de ce qui est déjà

⁵ Karol Wojtyla, *Amour et responsabilité*, *étude de morale sexuelle*, trad. Thérèse Sas, revu par Marie-Andrée Bouchaud-Kalinowska, Paris, Editions Stock, 1978, p. 124.

⁶ Redemptoris hominis, 4 mars, 1979, nr. 10.

⁷ Veritatis splendor, nr. 17.

latent en lui. Il suffit de penser à l'érable contenu dans le gland, à la plante dans la graine, à la feuille dans le bourgeon, à l'homme adulte dans l'embryon.

Le développement humain n'est cependant pas simplement un développement biologique, car l'être humain est aussi un agent spirituel destiné à la communion, dans laquelle il fait l'expérience d'une certaine plénitude ou satisfaction. C'est ce qu'implique l'enseignement susmentionné de Wojtyla selon lequel l'être humain peut se réaliser uniquement en se donnant. Et de même que le développement humain, ou la perfection, n'est pas simplement de nature biologique, de même la procréation humaine n'est pas simplement un acte biologique, car elle implique aussi la dimension spirituelle de la personne. C'est pourquoi, comme le reconnaît le pape Paul VI,

« On demande si, étant donné le sens accru de responsabilités de l'homme moderne, le moment n'est pas venu pour lui de confier à sa raison et à sa volonté, plutôt qu'aux rythmes biologiques de son organisme, le soin de régler la natalité.⁸ »

Permettez-moi d'insister pour être parfaitement clair : cette question est de nature rhétorique, et la réponse que Paul VI donne à cette question est loin d'être catégorique. L'homme est esprit et corps, et sa responsabilité à l'égard de sa nature sera à la fois spirituelle et biologique. Certes, Paul VI souligne que

« l'Eglise est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une œuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur », à savoir l'acte conjugal par lequel de nouvelles vies sont procréées, « mais elle [l'Eglise] affirme que cela doit se faire dans le respect de l'ordre établi par Dieu⁹ ». « De même, en effet, que l'homme n'a pas sur son corps en général un pouvoir illimité, de même il ne l'a pas, pour une raison particulière, sur ses facultés de génération en tant que telles, à cause de leur ordination intrinsèque à susciter la vie, dont Dieu est le principe¹⁰ ».

Il ne s'agit pas de dire que nous devrions être gouvernés par notre corps, conformément à la philosophie de « l'anatomie est le destin » que de nombreuses féministes attribuent à une soi-disant église patriarcale. Il s'agit encore moins d'une proposition qui nous permettrait d'être gouvernés par la passion, conformément à la philosophie de « l'amour libre » et du « sexe sans risque ». Plutôt que l'une ou l'autre de ces propositions, qui sont radicalement réductrices de la personne humaine et de l'acte conjugal, Paul VI nous a encouragés à considérer nos corps et nos passions dans la perspective de notre nature comme rationnelle et néanmoins comme donnée au double sens du terme : comme un fait (datum) et comme un don (donum). En effet, comme le dit sans détour le pape Benoît XVI dans des termes cités par le pape François,

⁹ *Humanae Vitae*, nr. 16

⁸ *Humanae vitae*, nr. 3.

¹⁰ Humanae Vitae, nr. 13.

« Il existe aussi une **écologie de l'homme**. L'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté. L'homme n'est pas seulement une liberté qui se crée de soi. L'homme ne se crée pas lui-même. Il est esprit et volonté, mais **il est aussi nature**, et **sa volonté est juste quand il respecte la nature**, l'écoute et quand il s'accepte lui-même pour ce qu'il est, et qu'il accepte qu'il ne s'est pas créé de soi. C'est justement ainsi et seulement ainsi que se réalise la véritable liberté humaine. ¹¹ »

En effet, il appartient à tout être naturel – en vertu de la définition même du terme « nature » – d'être incliné à son bien propre. C'est pourquoi les animaux – y compris les animaux *humains* – recherchent naturellement de la nourriture, de l'eau et un abri ; c'est pourquoi nous fuyons naturellement le danger et c'est pourquoi, comme d'autres animaux, nous nous reproduisons et prenons soin de nos petits, même si notre manière de le faire est, dans chaque cas, manifestement très différente de celle des autres animaux.

Il faut insister : nous ne sommes pas des esprits résidant dans des corps que nous contrôlons comme des ingénieurs contrôlant des machines de leur propre fabrication. Penser autrement c'est flirter avec cette philosophie de l'homme moderne qui, comme l'explique Paul VI, a tendance à étendre la « maîtrise et l'organisation rationnelle des forces de la nature à son être lui-même pris dans son ensemble : au corps, à la vie physique, à la vie sociale et jusqu'aux lois qui règlent la transmission de la vie ¹² ». D'où la question, posée par tant de couples, et explicitement abordée par *Humanae Vitae* : « n'est-il pas raisonnable, en bien des circonstances, de recourir au contrôle artificiel des naissances ?¹³ ».

En réponse à cette question, Paul VI nous encourage plutôt à exercer « la maîtrise de l'instinct par la raison et la libre volonté¹⁴ », nous rappelant ainsi que nous sommes des esprits incarnés capables de nous gouverner nousmêmes et de le faire par le biais **d'une maîtrise de soi vertueuse**. Parce que, en effet, nous sommes des animaux rationnels, nous ne sommes **pas simplement portés** vers notre fin naturelle ou notre perfection **comme des flèches** envoyées **vers une cible** par un archer, pour emprunter à Aristote la manière dont les êtres irrationnels sont portés vers leurs propres fins. Contrairement à eux, nous sommes capables de nous reconnaître comme déjà intérieurement orientés, ou naturellement ordonnés, vers des biens qui nous conviennent ou vers un état d'être naturellement parfait (mesuré par la santé et le bonheur, par exemple). En outre, nous sommes **capables d'orienter nos actions** en conséquence : de rechercher activement notre propre bien, même lorsque cela nécessite de s'opposer à l'attraction des passions vers une fin en conflit avec un plus grand bien, par exemple, celui de la fidélité conjugale ou de la paternité responsable. Nous sommes en présence d'une **éthique non pas**

https://www.theguardian.com/environment/2015/sep/25/pope-franciss-speech-to-the-un-in-full).

¹¹ Le pape Benoit XVI, Discours devant le Bundestag, Berlin, 22-25 septembre 2011 (https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2011/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20110922_reichstag-berlin.html); cité par le pape François dans sa lettre encyclique *Laudatio Sì*, nr. 6 et dans son discours aux Nations Unis, le 25 septembre 2015 :

¹² Humanae Vitae, nr. 2.

¹³ Ibid., nr. 16. D'une manière similaire : « Par rapport aux tendances de l'instinct et des passions, la paternité responsable signifie la nécessaire maîtrise que la raison et la volonté doivent exercer sur elles. » (Ibid., nr. 10). ¹⁴ Humanae Vitae, nr. 21.

de contrainte, mais plus positivement d'attraction, car c'est le bien qui domine, d'où le besoin de discerner le *vrai* bien.

Tel est en effet le sens de la **loi naturelle**, que saint Thomas d'Aquin présente comme « rien d'autre que la **lumière de l'intelligence** » par laquelle « nous connaissons ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter¹⁵ ». En tant que telle, elle « est dite naturelle non pas en référence à la nature des êtres irrationnels¹⁶ » – donc non pas en référence à ce que nous partageons avec les autres animaux – mais **en vertu de ce qui nous est propre**, ou distinct, en tant que *humains*. Il s'agit, faut-il le rappeler, de notre capacité à agir *rationnellement*, à rechercher la vérité et à choisir le bien, tel que le discerne la raison. Et parce que nous sommes des **esprits incarnés**, ce discernement **inclura la connaissance des fonctions naturelles** du corps, y compris celles de notre système reproductif.

« De fait, comme l'expérience l'atteste, chaque rencontre conjugale n'engendre pas une nouvelle vie », explique Paul VI dans *Humanae Vitae*. Car « Dieu a sagement fixé des lois et des rythmes naturels de fécondité qui espacent déjà par eux-mêmes la succession des naissances. … En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. ¹⁷ »

En bref, la personne humaine est capable, en vertu de sa nature rationnelle, de **connaître ses propres lois et rythmes naturels** – lois et rythmes qui sont à la fois biologiques, hormonaux, émotionnels et passionnels – et d'utiliser cette connaissance pour obtenir ou éviter une grossesse selon un choix discerné qui **refuse d'opposer l'amour conjugal à l'amour parental**. Car, en accord avec l'enseignement constant du Magistère, le pape Paul VI enseigne que « tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie¹⁸ » et « c'est en **sauvegardant ces deux aspects essentiels**, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement **le sens de mutuel et véritable amour** et son **ordination** à la très haute vocation de l'homme **à la paternité** [et à la maternité] ¹⁹ ».

La valeur morale de cet acte ne doit donc pas être déterminée par des critères uniquement subjectifs, tels que la « sincérité de l'intention » ou l'« appréciation des motifs ; mais elle doit être déterminée », comme enseignait déjà le concile Vatican II, « selon des critères objectifs, tirés de la nature même de la personne et de ses actes, critères qui respectent » notamment « la signification totale d'une donation réciproque et d'une procréation à la mesure de l'homme ²⁰ ».

C'est ce même langage de « signification » qui est choisie par Paul VI pour souligner « *le lien indissoluble*, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, *entre les deux significations de l'acte conjugal*

¹⁵ Saint Thomas D'Aquin, *Dec. præc.* I, cité par le *Catéchisme de l'Eglise catholique* nr. 1955.

¹⁶ Catéchisme de l'Eglise catholique, nr. 1955.

¹⁷ Humanae Vitae, nr. 11.

¹⁸ Humanae Vitae, nr. 11.

¹⁹ Humanae Vitae, nr. 12.

²⁰ Gaudium et Spes, no. 51, 3. Emphasis added.

: union et procréation.²¹ » Le mot « signification » dans ce contexte n'est donc pas anodin. De plus, il n'est pas simplement synonyme avec le mot « fin » ou celui de « finalité » qui avaient été utilisés par le Magistère auparavant pour désigner les objets de l'acte conjugal, notamment l'union et la procréation. Certes, le mot « signification » se réfère, lui aussi, à la qualité objective de l'acte, mais il le fait en tant que captée ou comprise par une intelligence. Comme tel, le mot « signification » évoque le fait que nous sommes capable, de par notre conscience et par notre connaissance, à comprendre ce sens objectif : un sens qui existe indépendamment de notre intelligence et de notre volonté, mais qui peut toutefois être discerné par nos intelligences et choisi par nos volontés.

« On ne peut donc penser », comme l'explique le pape Jean-Paul II dans sa fameuse théologie du corps, « à une application mécanique des lois biologiques. La connaissance des 'rythmes de fécondité – même si elle est indispensable – ne crée pas encore cette **liberté intérieure du don**, qui est de nature explicitement spirituelle, et dépend de la maturité intérieure de l'homme. Cette liberté suppose une capacité de diriger les réactions sensuelles et émotives de l'homme telle qu'elle rend possible le *don* de soi à l'autre 'je' [un homme à son épouse, une femme à son mari] sur la base de la **mûre possession de son propre 'je' dans sa subjectivité corporelle et émotive.** ²² »

En jeu est donc, et en somme, la décision d'agir en conformité avec notre propre nature selon « le très grave devoir de transmettre la vie humaine²³ ». Car « la vie humaine est sacrée », comme l'a insisté le pape Jean XXIII dans des paroles citées dans *Humanae Vitae*; « dès son origine, elle engage directement l'action créatrice de Dieu²⁴ ». Quant à la liberté humaine, elle est, comme disait le pape Jean Paul II, « un don, qu'il faut accueillir comme un germe et qu'il faut faire mûrir de manière responsable²⁵ ». Lorsque cette liberté est au service de l'amour, elle conduit l'homme tout entier vers la plénitude qui correspond à son humanité. Car, comme l'a dit le Concile Vatican II en des termes que Jean-Paul II a reconnus comme un résumé de « toute l'anthropologie chrétienne²⁶ » : « L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même²⁷ ». Il aurait tout aussi bien pu dire : « Mon corps, mon don de soi. Et c'est ma liberté qui le permet. »

-

²¹ Humanae Vitae, nr. 12.

²² Le pape Jean-Paul II, *La théologie du corps*, Cerf, 2014, p. 574.

²³ *Humanae Vitae*, nr. 1.

²⁴ Humanae Vitae, nr. 13.

²⁵ Veritatis splendor, nr. 86.

²⁶ Voir le pape Jean-Paul II, *Dominum et vivificantem*, Lettre encyclique sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Eglise et de le monde, 18 mai 1986, nr. 59.

²⁷ Gaudium et spes, nr. 24.